

Un même combat et un même objectif : une entreprise au service de l'Homme



Pour qui roulent votre épargne salariale et votre épargne retraite ?



En tant qu'épargnant salarié, vous avez reçu le matériel de vote pour les élections des deux conseils de surveillance des fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) :

- d'une part **Total Actions européennes (TAE), Total Diversifié à dominante actions (TDDA) et Total Epargne solidaire (TES)** ;
- d'autre part **Total Diversifié à dominante obligations (TDDO), Total Obligations (TO) et Total Monétaire (TM)**.

Cette élection a pour objectif de désigner 14 représentants des épargnants salariés dans chacun des conseils, sachant que 7 représentants de l'employeur y siègent également. L'élection (vote postal ou [Internet](#)) sera close le 26 novembre.

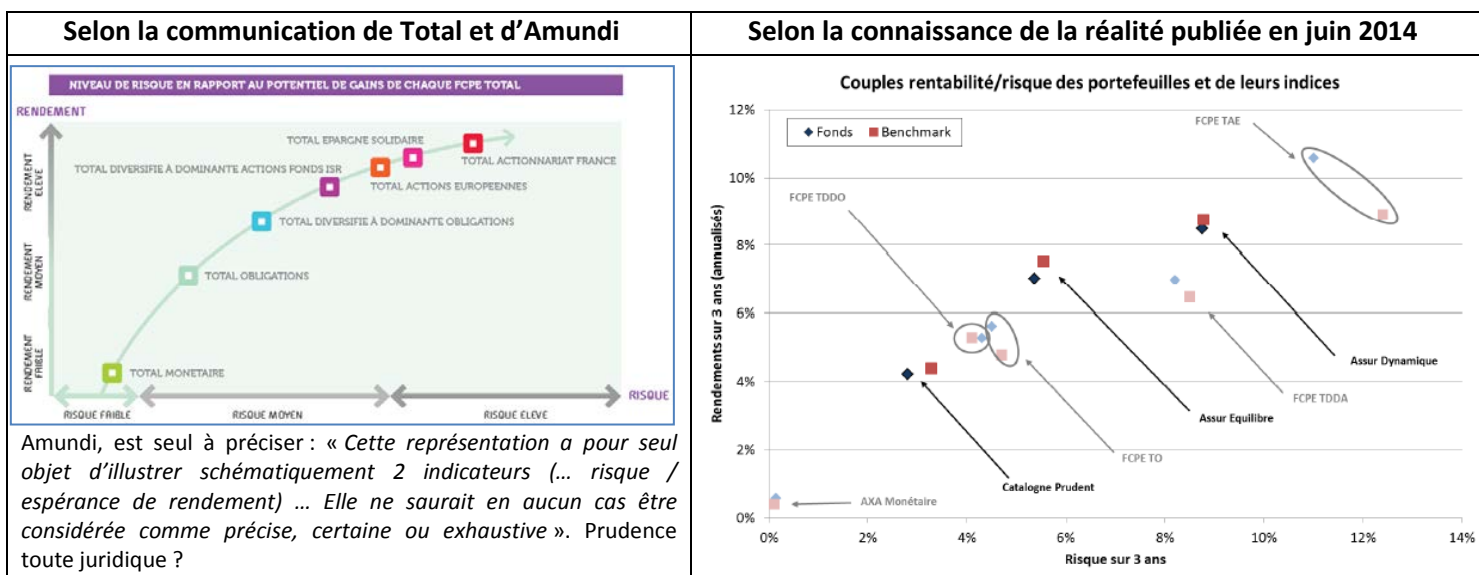
Ces conseils ont pour rôle, entre autres, **d'assigner des objectifs de placements aux fonds** (en cohérence notamment avec le PERCO piloté). Les séances de ces conseils consistent essentiellement en

- une présentation générale du cadre économique et financier par la société de gestion ;
- des modifications du règlement du fonds, s'alignant souvent sur les normes AMF (Autorité des Marchés Financiers) ;
- la **comparaison des performances du fonds par rapport à son indice de référence** (ou « benchmark ») et les explications du gérant sur son action passée.

Seule la troisième partie est vraiment importante. Sur les fonds TAE, TDDA, TDDO et TO, cette partie est en outre illustrée par l'expert Hewitt à **partir d'une grille d'analyse dont le périmètre est inchangé depuis plus de quinze ans**.

Pourtant, cette partie **ignore** un des éléments essentiels de votre épargne salariale : **l'articulation de la gamme de FCPE et son intelligibilité**. Ces deux questions sont particulièrement aiguës pour la gestion pilotée de votre PERCO : vos avoirs y sont investis et arbitrés automatiquement en fonction de votre date anticipée de départ en retraite. Or, ces sujets ne sont traités que de manière éparse.

Ainsi, **Total et Amundi ont l'habitude de présenter la gamme de fonds d'épargne salariale sous la forme théorique d'une « belle » courbe rendement / risque**¹. Les éléments de réalité, obtenus très récemment dans une autre instance, le comité RECO SUP²-PERCO, donne une toute autre image de la réalité, évaluée sur la période 2011-2013.



Le graphique réel (à droite) inclut également les fonds du RECO SUP (Catalogne Prudent et Assur Equilibre / Dynamique).

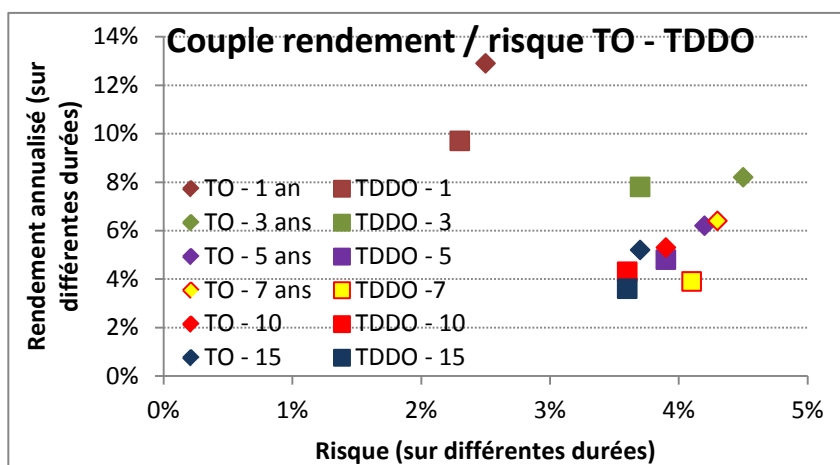
Or, **en quoi et pourquoi la réalité est-elle si différente de l'affichage et de la communication ?** Qu'est-il fait pour mettre en cohérence la communication et la réalité, depuis peu accessible clairement aux représentants des salariés ?

¹ Pour les amateurs, le risque est l'écart-type annualisé des variations quotidiennes de performances de fonds.

² Le dispositif RECO SUP (REtraite COLlective SUPplémentaire) est un dispositif obligatoire de retraite à cotisations définies cofinancé par le salarié et l'employeur. Pour les détails, voir le tract SICTAME de mars 2014 (<http://www.sictame-unsatotal.org/tracts/visualiser/296/fr/0/1>).

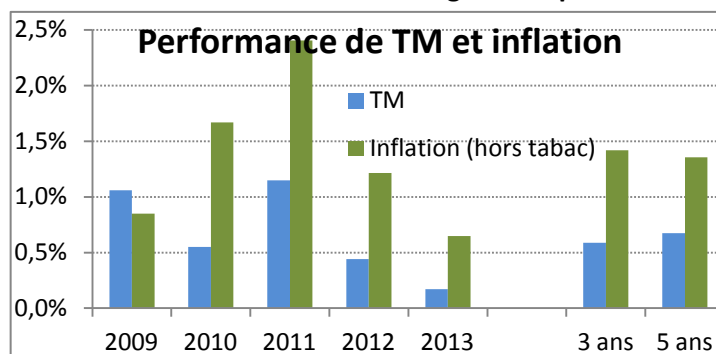
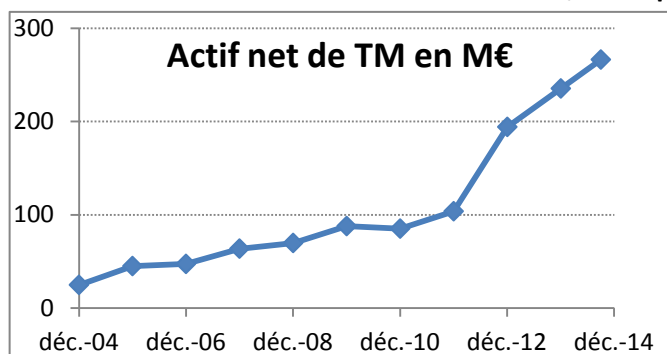
1 – Le graphique réel montre que, sur les trois dernières années, **TDDA (55 % actions, 45 % obligations) est notablement plus risqué qu'Assur Equilibre (50-50 actions obligations) pour un rendement comparable**. En fait, l'internationalisation de la poche actions d'Assur Equilibre s'est révélée payante et moins risquée que l'orientation quasi strictement européenne de TDDA. **Pourquoi l'épargne retraite PERCO ne serait-elle pas diversifiée internationalement alors que celle du RECOSUP, oui³ ?**

2 - Le graphique ci-contre a été produit à partir des travaux effectués par Hewitt mi-octobre, à la suite des demandes d'AVAS-SICTAME. Vous y noterez que, pour une couleur donnée (durées de 1 à 15 ans), le losange (TO), est toujours en haut à droite du carré (TDDO). Autrement dit, **à l'inverse de l'affichage par Total, TDDO est systématiquement à la fois moins rémunérateur et moins risqué que TO !** La raison de cette situation est la durée beaucoup plus courte des titres obligataires de TDDO que celle de TO.



Pourquoi cet état de fait n'est-il mis en évidence que maintenant ? Parce que **les gouvernances des instances de contrôle** (conseils de surveillance et comité RECOSUP-PERCO) **sont compartimentées**, ainsi que les travaux de leurs experts. Ainsi, la gouvernance des 2 FCPE hybrides (TDDA, TDDO) n'a été unifiée à celle des autres FCPE qu'à fin 2010. Malgré les demandes persistantes du SICTAME au comité RECOSUP-PERCO, la présentation sur un même graphique des performances rendement / risque des fonds de ces deux dispositifs n'a été réalisée que mi-2014. S'il en était encore besoin, ces éléments constituent **une motivation de plus pour que vous votiez aux élections des conseils de surveillance**. Une abstention élevée pourrait être interprétée comme un manque d'intérêt pour vos avoirs !

Mais au-delà de l'insuffisante cohérence de la gamme de fonds, c'est **la structure du PERCO piloté (70% des avoirs PERCO) qui est en cause**. En effet, les investissements dans TM s'envolent depuis 2012, suite à la gestion pilotée du PERCO qui conduit à des **investissements massifs vers TM, alors que la rentabilité réelle de ce fonds est négative depuis 2010**.



Face à ces différentes évidences, **Total commence tout juste à reconnaître l'existence d'un problème**. Elle cherche à s'en exonérer à court terme en diffusant le 30/9/2014 sur l'intranet un [second message d'AXA](#) avertissant des faibles rendements futurs sur TM et en déclarant en réunion de travail (8/9/2014) : « *Interrogés (par AVAS - SICTAME sur la création d'un nouveau fonds court / moyen terme), les représentants (de Total) ont indiqué qu'une réflexion relative à la « gestion pilotée » des grilles du PERCO et à la gamme de fonds de manière plus générale était en cours* ». Humble et louable sagesse, direz-vous ? **Que pensez-vous qu'Amundi et l'employeur fassent de leurs propres déclarations ?** Or, tout se passe comme s'ils ne faisaient en réalité que défendre leurs intérêts.

Ainsi, ils n'ont rien estimé de plus urgent que de tenter de faire adopter le 9/10/2014 par le conseil de surveillance finissant de TES (18 M€ d'actifs au 30/10) **un changement radical d'orientation de gestion de TES garantissant une réduction des frais de gestion supportés par Total et l'accroissement de ceux gagnés par Amundi à la seule charge des salariés épargnants**. Ces points, parmi d'autres initialement soulignés par AVAS-SICTAME, ont conduit à reporter cette proposition inopportune, à l'unanimité des représentants des épargnants salariés. Vous voulez en savoir plus ? Visitez <http://www.sictame-unsatotal.org/upload/tiny/amont/cloud/Epargne-salariale.pdf>.

VOTEZ LES LISTES AVAS-SICTAME

Si vous n'avez pas voté, c'est le moment de le faire sur <https://totalfcpe.votes.voxaly.com>. Les login et mot de passe ont été envoyés à votre domicile. Si vous les avez égarés, vous pouvez redemander un envoi au [02.40.71.02.54](tel:02.40.71.02.54).

³ Cette question de la diversification internationale du PERCO a toujours été évacuée par l'employeur. Cette question de cohérence a désormais une acuité renforcée par certains scénarios prévoyant une crise profonde en Europe. Le risque le plus grand n'est plus nécessairement là où il était.